

Ecrit par le 23 juillet 2024

L'Europe soutient Apt dans sa lutte contre le Covid



La ville d'Apt vient de bénéficier du soutien de l'Union européenne dans sa lutte contre le Covid-19. Cette aide va notamment passer par un cofinancement de l'Union et du Fonds social européen (FSE).

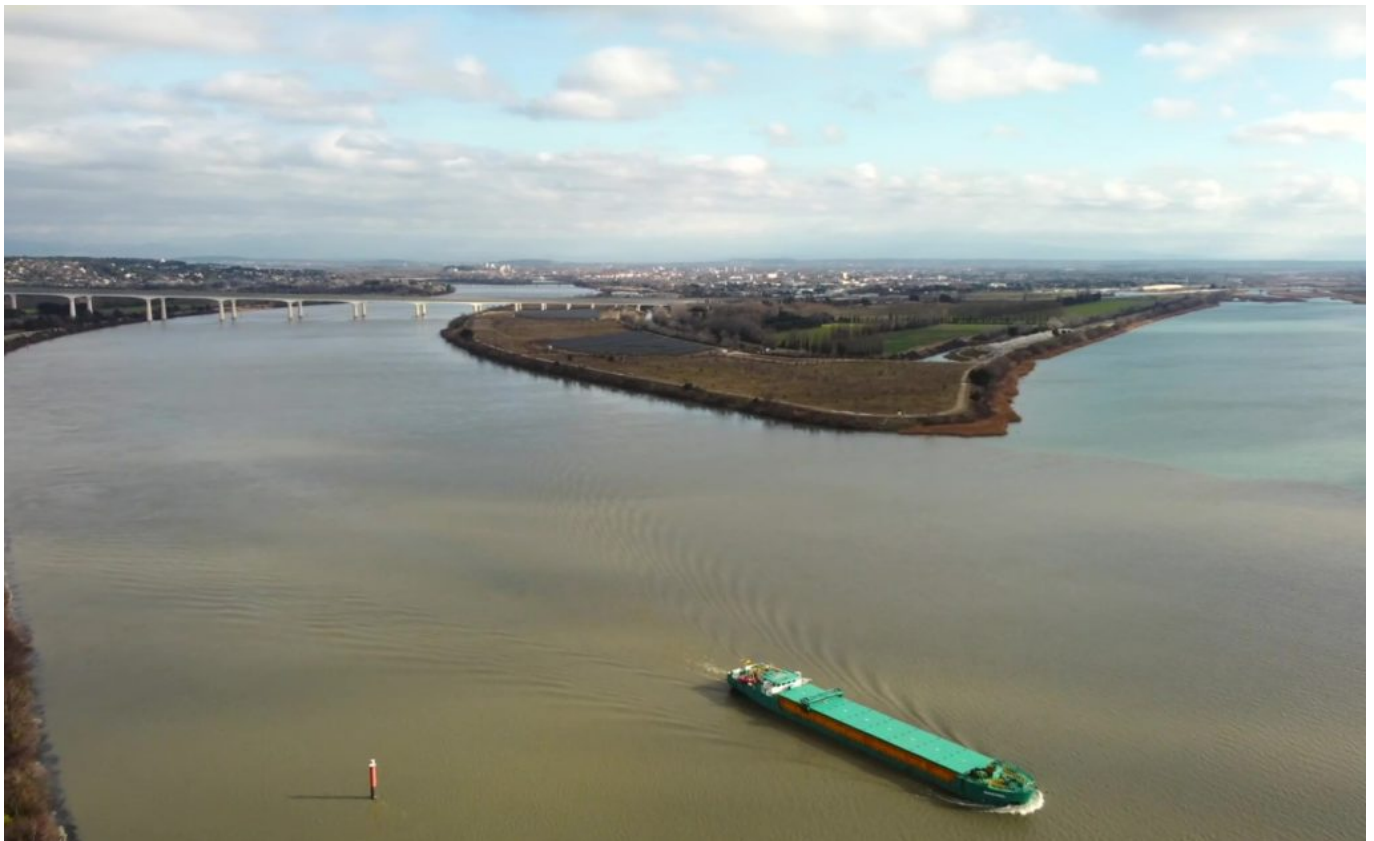
Activée depuis plus d'un an, la cellule de crise de la Ville d'Apt a multiplié les actions visant à prévenir la propagation de l'épidémie de Covid. Cependant, en raison de la prolongation de la crise sanitaire, ces actions déployées sur la durée représentent un coût significatif pour le budget de la Ville. Un coût qui sera donc pris en charge en partie par l'Union européenne et son dispositif d'aide.

Parmi les mesures prises par la commune d'Apt citons notamment : la distribution de masques à la population, la réorganisation des lieux recevant du public, l'équipement des établissements scolaires

Ecrit par le 23 juillet 2024

(installation de vitres plexiglas, signalétique, mesures de désinfection, installation de distributeurs muraux,...), la gestion et le renouvellement des stocks de consommables (gel hydro-alcoolique, savon, serviettes en papier, désinfectant...).

Zone d'emploi : Avignon aspire de plus en plus le Gard



C'est officiel ! Selon [l'Insee](#) (Institut national de la statistique et des études économiques) la zone d'emploi d'Avignon compte désormais davantage de communes gardoise et buccorhodaniennes que de vaclusiennes. Une réalité qui met de plus en plus en lumière les incohérences des frontières départementales.

En redéfinissant le périmètre des zones d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Insee a établi que la

Ecrit par le 23 juillet 2024

région comptait désormais 22 zones contre 18 en 2010. Intégrant de nouvelles méthodes afin d'harmoniser les possibilités de comparaison au niveau européen, ce zonage détermine un territoire à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Pour l'Insee, « il s'agit de l'espace le plus pertinent pour étudier le fonctionnement du marché du travail et pour adapter localement les politiques de l'emploi ».

Cette réévaluation des frontières 'économiques' de nos territoires fait ainsi notamment apparaître les zones d'emploi de Carpentras et de Valréas (jusqu'alors intégrées à celle d'Avignon) ainsi que celle de Bollène-Pierrelatte (rattachée jusqu'à présent à Orange).

Avignon dépasse les frontières

Déjà principale zone d'emploi de Paca dépassant les frontières régionales en 2010, le bassin de vie de la cité des papes ne fait que renforcer ce déséquilibre 10 ans plus tard. Ainsi à ce jour, la zone d'emploi d'Avignon comprend 15 communes gardoises (Les Angles, Aramon, Domazan, Estézargues, Fournès, Lirac, Montfrin, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze, Tavel, Théziers et Villeneuve-lès-Avignon) pour 'seulement' 13 vauclusiennes (Althen-des-Paluds, Avignon, Bédarrides, Caumont-sur-Durance, Châteauneuf-de-Gadagne, Entraigues-sur-la-Sorgue, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sorgues, Vedène et Velleron). A cela s'ajoutent 8 villes des Bouches-du-Rhône (Barbentane, Cabannes, Châteaurenard, Eyragues, Graveson, Noves, Rognonas et Verquières). Comme dans le même temps, l'Insee a 'détaché' plus d'une soixantaine de communes vauclusiennes jusqu'alors rattachées à Avignon et désormais intégrées dans les zones d'emploi de Valréas, Carpentras, Orange et Cavaillon ce contraste est maintenant encore plus saisissant : Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse.

« Avignon s'étend plus en Occitanie qu'en Vaucluse. »

Alors que le Vaucluse est déjà le département où la part des emplois occupés par des personnes résidant à l'extérieur est déjà la plus importante de la région, pour le bassin de vie d'Avignon, à cheval entre 3 départements et 2 régions, ce déséquilibre est encore plus marqué. Ainsi, plus de 40% des emplois du Grand Avignon sont occupés par des non-résidents aux premiers rangs desquels figurent des Vauclusiens (près de 15 000 personnes habitants dans une autre commune), des Gardois (plus de 6 000) et des Bucco-rhodaniens (près de 4 000). Et si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois a très légèrement progressé entre 2006 et 2016 (+ 0,6 % en moyenne par an), c'est avant tout les territoires qui l'entourent qui en ont profité. En 10 ans, de nombreux actifs ont ainsi quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs (ndlr : un navetteur est un actif qui quitte sa commune de résidence quotidiennement pour aller travailler) a fortement progressé, notamment les communautés d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) au nord.

« Ne rien faire pour adapter les frontières à la réalité du territoire devient un crime

Ecrit par le 23 juillet 2024

contre l'emploi. »

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur 'l'optimisation' des performances économiques de ce territoire où entrepreneurs, élus locaux et citoyens résidents constatent régulièrement les difficultés liées aux frontières départementales et régionales en matière de transport, de santé, d'éducation (2 zones de vacances scolaires), de sécurité, d'emploi...

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'Insee a revu le périmètre des zones d'emploi avec pour objectif de proposer une meilleure vision du territoire afin d'adapter localement les politiques de l'emploi. Constaté que le Vaucluse est l'un des départements les plus pauvres de France c'est un début, ne rien faire pour adapter ses frontières à la réalité de son territoire devient un crime contre l'emploi.

Valréas et la question de la Drôme provençale

Bien que championne dans ce domaine, la cité des papes n'a plus l'exclusivité du franchissement des limites régionales. Désormais, les zones d'emplois de Bollène-Pierrelatte et de Valréas se composent majoritairement de résidents d'Auvergne-Rhône-Alpes (70% pour Bollène-Pierrelatte et plus de 50% pour Valréas).

« Quel sort pour la Drôme provençale ? Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ? »

Outre 4 communes vauclusiennes (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud et Mondragon) la zone d'emploi de Bollène-Pierrelatte comprend 8 communes ardéchoises et 17 drômoises. Pour Valréas, la zone d'emploi compte 23 villes vauclusiennes (Beaumont-du-Ventoux, Brantes, Buisson, Crestet, Entrechaux, Faucon, Grillon, Malaucène, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Savoillan, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu et Visan) ainsi que plus de 90 communes drômoises, dont Nyons, essentiellement rattachées jusqu'à maintenant à Montélimar. Là encore, sans attendre les répercussions kafkaïennes que pourrait avoir sur l'Enclave le reconfinement de la Drôme aujourd'hui dans le collimateur du Gouvernement en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce redécoupage de l'Insee pose la question du sort de la Drôme provençale : Auvergne-Rhône-Alpes ou Paca ?

Et dans le reste du Vaucluse ?

Dans le reste du Vaucluse, la zone d'emploi de Carpentras totalise 29 communes. L'emploi s'y organise autour de deux pôles : Carpentras et Monteux. Monteux, pôle résidentiel (0,8 emploi par actif occupé résident) à la démographie parmi les plus dynamiques de la région, illustre parfaitement la mutation de nos territoires favorisée par une grande mobilité. Les Montilliens sont ainsi 1 606 à travailler dans leur commune de résidence et sont 836 à se rendre à Carpentras pour leur emploi alors qu'ils sont 1 238 à aller sur la zone d'Avignon (717 à Avignon, 257 à Sorgues et 264 au Pontet).

Pour celle de Cavaillon (qui intègre Apt), ce nombre de communes s'élève à 54 dont 11 étaient auparavant rattachées à la cité des papes (dont 5 communes des Bouches-du-Rhône - Eygalières,

Ecrit par le 23 juillet 2024

Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon et Saint-Andiol) et 1 à Manosque.

« **2 600 Vauclusiens habitant le Sud-Luberon travaillent sur Aix.** »

Pour sa part, la zone d'Orange comprend 16 communes dont 3 étaient associées à Avignon dans la précédente étude de l'Insee (Châteauneuf-du-Pape, Courthézon et Gigondas). Le secteur de la cité des princes présente par ailleurs la spécificité de concentrer un maximum d'emploi dans la ville la plus peuplée du territoire : plus de la moitié des actifs occupés y travaillent.

Enfin, concernant le Sud-Luberon on dénombre 21 communes de Vaucluse autour de Pertuis à faire partie de la zone d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, ils sont près de 2 600 à quitter chaque jour le département pour travailler sur Aix. A cela s'ajoute plus de 700 Vauclusiens employés sur Marseille (418 pour Pertuis et 309 pour Avignon).

Apt : Delta plus poursuit ses acquisitions

Le groupe aptésien [Delta plus](#) vient annoncer l'acquisition de la société Alsolu. Fondée à Saint-Etienne en 2010 par François Mounier, cette société d'une cinquantaine de salariés conçoit, fait fabriquer et commercialise une gamme complète de dispositifs de protection collective (garde-corps), d'accès en hauteur (échelles, escaliers) et de protection individuelle (ancrages et lignes de vie). Lors de son dernier exercice, Alsolu a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 13M€, réalisé à 75% en France et à 25% à l'export (Italie, Espagne, Allemagne et Belgique principalement).

Après l'acquisition en janvier 2017 de la société Vertic, spécialisée dans les solutions de sécurisation des infrastructures contre les chutes de hauteur, leader sur le marché français, de Vertic Nederland en novembre 2018 aux Pays-Bas et de la société Odco en France en octobre 2019, l'acquisition d'Alsolu permet à Delta Plus Group de renforcer sa position de leader français des solutions de sécurisation des infrastructures contre les chutes de hauteur.

Pour l'entreprise vauclusienne dirigée par Jérôme Benoit depuis 2011, il s'agit désormais de capitaliser sur le savoir-faire des équipes d'Alsolu, intégrées désormais au sein de l'activité 'Delta plus systems', afin de proposer une offre complète dédiée à la protection collective et aux accès en hauteur. Dans ce cadre, le groupe ambitionne ainsi de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 40M€ pour son activité 'systems'.

Renforcement en Amérique du Nord

Cette acquisition fait suite, il y a un peu plus d'un mois maintenant, à celle la société ERB industries Inc,

Ecrit par le 23 juillet 2024

basée aux Etats-Unis. Créée en 1956 dans la région d'Atlanta dans l'état de Géorgie, ERB emploie 120 personnes concevant, fabriquant et commercialisant une large gamme d'équipements de protection individuelle. Les produits commercialisés par ERB industries couvrent les familles de protection de la tête ainsi qu'une large gamme de vêtements de travail, notamment haute visibilité. Elle propose en outre à ses clients un service de personnalisation sur certains de ces produits. Grâce à deux unités de fabrication (injection de casques et personnalisation de produits), situées à Woodstock (Géorgie), ERB Industries produit une part importante des produits vendus (casques, vêtements haute visibilité). Les autres produits sont 'sourcés' auprès de fournisseurs situés aux Etats-Unis et en Asie. ERB prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 30M\$ en 2021.

Pour Delta plus cette acquisition intervient 5 ans après s'être implanté aux Etats-Unis à travers l'acquisition d'Elvex (devenue 'Delta plus corp.') et 2 ans après l'acquisition au Canada de 'Degil safety' et 'Ontario glove'. Avec la prise de contrôle à 100% de ERB, Delta plus accélère son développement sur le marché Nord-Américain, marché à forte valeur ajoutée qui représente un tiers du marché mondial des équipements de protection individuelle. Delta Plus Group y ambitionne de réaliser 15% de son chiffre d'affaires.

Une nouvelle année record ?

Durant les 12 derniers mois, le groupe aptésien a multiplié les acquisitions : 'Boots company' en Italie et les activités de 'Netco safety' en France en janvier, prise de 100% du capital d'Aspreseg en Colombie en mars, acquisition de 75% des actions de la société 'White Lake', spécialiste de la chaussure de sécurité au Brésil en septembre, levée d'option d'achat portant sur 49% de Vertic Nederland, filiale du groupe aux Pays-Bas, portant son pourcentage de détention à 100% en octobre puis ERB et enfin Alsolu.

De quoi déjà envisager en 2020 un nouveau record de chiffre d'affaires malgré le contexte sanitaire et économique très incertain. En effet, sur les 9 premiers mois de l'année le groupe spécialisée dans les équipements de protection individuelle (EPI) affichait déjà un chiffre d'affaires de 209M€, en hausse de +11,9% par rapport à 2019 (186,8M€). Dans ce contexte, Delta plus devrait d'ailleurs annoncer un niveau record de rentabilité opérationnelle pour 2020. Ces résultats annuels devraient être dévoilés jeudi 11 février 2021.

En 2019, Delta plus a enregistré un chiffre d'affaires de 263,3M€, en hausse de +9,5% par rapport à l'année précédente. Il s'agissait de la 10e année consécutive de hausse du chiffre d'affaires pour le groupe aptésien fondé par Jacques Benoit en 1977.

Ecrit par le 23 juillet 2024

13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Le Gouvernement a lancé, via l'[Agence nationale de la cohésion des territoires](#), un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'€ dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

"38% de la population française vit dans les petites communes"

En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

Objectif

Objectif ? Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des

Écrit par le 23 juillet 2024

Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

'1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme'

Dans le détail

Au total donc, les 3 milliards d'€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine...

Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Villette et financés jusqu'à 80% par l'État.

'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'

Les partenaires

Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)...

En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après '[Action cœur de ville](#)', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du

Ecrit par le 23 juillet 2024

territoire.



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Châteaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

L'Ardèche

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-

Ecrit par le 23 juillet 2024

sur-Rhône.

La Drôme

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Petites villes de demain , explication en vidéo.

Apt : l'institut de recherche IRSEA fait une percée contre le Covid

Ecrit par le 23 juillet 2024



[L'IRSEA \(Institut de recherche en sémiologie et éthologie appliquée\)](#) vient d'identifier un groupe de molécules capables d'inhiber la réplication du Covid-19.

« Aux termes de 6 mois de recherche, nous avons réussi à identifier un groupe de molécules, dont l'une avec nos partenaires istréens d'[Azur isotopes](#), capables d'inhiber la réplication du virus, confirme le docteur [Patrick Pageat](#). Nous atteignons 99,9% de réduction de la production de particules virales in vitro avec des doses significativement inférieures aux doses qui font apparaître les premiers effets toxiques. »

« Il s'agit d'un nouvel espoir. »

« Ces travaux font l'objet de dépôt de demandes de brevets européens dont les premiers rapport de recherche sont positifs, poursuit le fondateur de cet institut de recherche privé vauclusien créé il y a 25 ans. Il s'agit d'un nouvel espoir dans la lutte contre le virus, mais aussi contre certains coronavirus pathogènes pour des animaux domestiques comme le chat, le porc ou les bovins. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

L'institut, dédié à l'étude du comportement des animaux et de l'homme, de leurs interactions et tout spécialement de leur communication chimique, entend désormais nouer des accords avec des entités capables de l'aider à mener les travaux de validation clinique de ses recherches.

« Une nouvelle arme contre la pandémie »

« Il s'agit maintenant d'apporter au plus tôt, mais avec le souci de la sécurité sanitaire et environnementale, ces nouvelles armes contre une pandémie dont les conséquences sanitaires mais aussi sociétales et économiques sont devant nous », poursuit Patrick Pageat.

« Nous espérons aussi pouvoir apporter notre expérience dans la conception de nouvelles stratégies de conception d'outils thérapeutiques, intégrant rapidité, efficacité et respect de l'ensemble du Vivant », insiste le responsable de ce laboratoire qui a fait de la réduction du recours à l'expérimentation animale une priorité grâce à des méthodes bio-informatiques et d'approche pharmacophore utilisant de très lourds calculs par ordinateur.

« Ces résultats ont été obtenus dans le plein respect des règles éthiques et de la philosophie de notre institut de recherche. C'est le fruit des recherches et de l'implication d'une équipe pluridisciplinaire et internationale, totalement indépendante et uniquement financée par le fruit de ses travaux via les redevances sur ses brevets. Aucune influence d'aucune sorte, hors des délibérations et discussions entre les scientifiques impliquées, n'a orienté notre travail. »

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : un délai très court pour faire sa déclaration

Ecrit par le 23 juillet 2024



Au titre des mouvements de terrain survenus lors des intempéries fin 2019, l'arrêté interministériel du 14 septembre 2020, publié au journal officiel le 24 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, la commune de Grambois.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 15 septembre 2020, publié au journal officiel ce jour, 25 octobre 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle, les communes suivantes : Apt, Beaumes-de-Venise, Bonnieux, Buisson, Caromb, Châteauneuf-du-Pape, Courthézon, Entrechaux, Loriol-du-Comtat, Monteux, Orange, Saignon, Saint-Marcellin-lès-Vaison et Vaison-la-Romaine.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 4 novembre 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

Les arrêtés sont consultables [ICI](#)

Apt : à la découverte du climat du Luberon au temps de l'ère tertiaire



Dans le cadre de la Fête de la science, la [Maison du Parc](#) d'Apt reçoit vendredi 9 octobre les paléontologues Loïc Costeur et Olivier Maridet afin de partager leurs connaissances sur les environnements et les climats du Luberon au cours de l'ère tertiaire.

En 1920 puis 1938, des fouilles historiques conduites sur la commune de Murs ont livré des fossiles de mammifères à la préservation exceptionnelle. Depuis 2017, de nouvelles recherches ont permis de redécouvrir le site ancien : de nombreux nouveaux fossiles âgés de plus de 30 millions d'années ont ainsi pu être découverts. A partir des fossiles de mammifères de Murs et d'autres gisements du Luberon, Loïc

Écrit par le 23 juillet 2024

Costeur et Olivier Maridet, tous deux paléontologues au Musée d'histoire naturelle de Bâle et au Jurassica Museum à Porrentruy, partageront avec le public les connaissances sur les environnements et les climats du Luberon au cours de l'ère tertiaire, et sur leur évolution.

Vendredi 9 octobre. 18h30. Maison du Parc. 60, place Jean-Jaurès. Apt. Entrée gratuite sur inscription au 04 90 04 42 00 ou accueil@parcduluberon.fr. Port du masque obligatoire. www.parcduluberon.fr

'La place de l'emploi et de la formation' fait escale à Pertuis, Bollène et Apt



Ecrit par le 23 juillet 2024

Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur continue de sillonner le territoire en proposant un lieu de ressources et d'échanges, animé par un réseau de partenaires et d'entreprises qui va à la rencontre des publics.

Né du constat que tous les demandeurs d'emploi ne sont pas inscrits à Pôle emploi, 'La place de l'emploi et de la formation' est un évènement itinérant qui permet d'aller directement à la rencontre du public. L'objectif de ces rencontres est de proposer des solutions d'insertion professionnelle durable, de promouvoir les opportunités de formations et faire découvrir les métiers porteurs.

Au sein de ce village itinérant, les visiteurs pourront faire un point sur leur situation, bénéficier de conseils d'orientation professionnelle, d'ateliers de pratique numérique, et découvrir des métiers qui recrutent et les formations qui permettent d'y accéder.

Les demandeurs d'emploi de niveau scolaire inférieur au Bac pourront notamment bénéficier des moyens du Pacte régional d'investissement dans les compétences pour intégrer des parcours de formation allant de la remise à niveau à la formation qualifiante dans des secteurs qui recrutent en proximité.

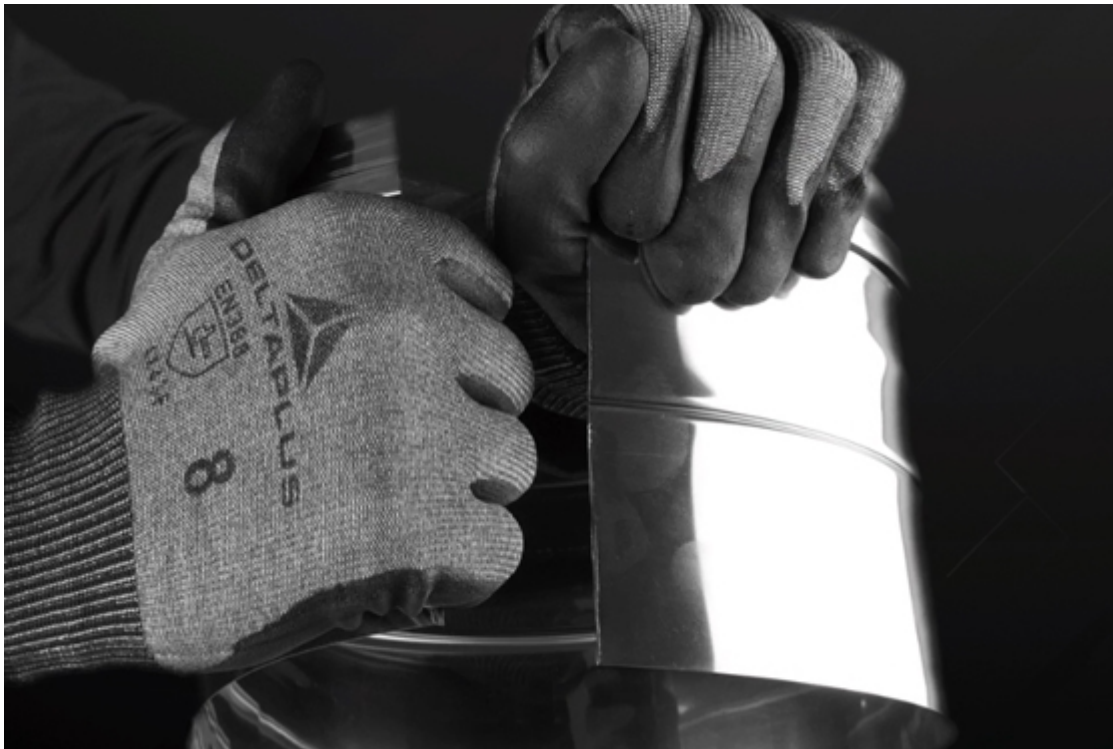
Vendredi 25 septembre. 10h à 14h. Place Mirabeau. Pertuis.

Jeudi 1er octobre. 13h à 17h. Place de la fontaine. Bollène.

Mardi 6 octobre. 13h à 17h. Place Gabriel Péri. Apt.

Apt : chiffre d'affaires semestriel en hausse pour Delta plus

Ecrit par le 23 juillet 2024



Le groupe aptésien [Delta plus](#) spécialisé dans les équipements de protection individuelle (EPI) affiche un résultat semestriel de 137 M€, en hausse de +11,6%. Cette croissance sur les 6 premiers mois de l'année, couplée à une bonne tenue des marges et à une maîtrise des coûts, permet au résultat opérationnel courant d'augmenter de façon significative (20,1 M€ en 2020 contre 16 M€ en 2019). Il s'élève à 14,7% du chiffre d'affaires contre 13% l'an dernier. Le résultat net, qui s'élève à 13,3 M€, progresse également (+13,7% par rapport à 2019), en dépit d'effets de change impactant négativement le résultat financier. L'an dernier, Delta plus a réalisé un chiffre d'affaires de 263,3 M€, en hausse de +9,5% par rapport à l'année précédente. Le groupe vauclusien a ainsi affiché en 2020 une augmentation de son chiffre d'affaires pour la 10e année consécutive.